

**Compte-rendu de la deuxième réunion de
l'instance informelle de dialogue Nord-Pas-de-Calais – Picardie
Réunion du 10 juin 2015
9h30 à 11h30 en Préfecture de Picardie – Salle de la République – Amiens**

Présents : Jean-François CORDET (Préfet préfigurateur Nord-pas-de-Calais – Picardie), François COUDON (SGAR Picardie, représentant la Préfète de Picardie), Patrick DAVID (SGAR Nord-Pas-de-Calais), Sylvain LEQUEUX (ARS Nord-pas-de-Calais), Catherine VIEILLARD (Académie de Lille), Grégory CHEVILLON (Académie d'Amiens), Gilbert GARAGNON (DRFIP Picardie), Yasmina TAIEB (DIRECCTE Picardie), Antoine LABEL (DRAAF Nord-pas-de-Calais), François BONNET (DRAAF Picardie), André BOUVET (DRJSCS Nord-pas-de-Calais), Marie-Laure ETIENNE (DRJSCS Picardie), Vincent MOTYKA (DREAL Nord-pas-de-Calais), Thierry VATIN (DREAL Picardie), Marie-Christiane DE LA CONTE (DRAC Nord-pas-de-Calais), Nicole PHOYU-YEDID (DRAC Picardie), Anne-Lorraine LATRAYE (Directrice de projet), Eric FRITSCH (PFRH Nord-pas-de-Calais), Fabienne DUCOURANT (PFRH Picardie), Nathalie CARPENTIER (CGT Nord-pas-de-Calais), Valérie ROUSSEL (CGT Picardie), Hubert DELESALLE (CFDT Nord-pas-de-Calais), Sophie SANTRAUD (CFDT Picardie), Catherine STEENKISTE (CFDT Picardie), Joël CANGE (FO Nord-pas-de-Calais), André CLETY (FO Picardie), Sylviane JOURDIN (FO Picardie), Gilles SURPLIE (FSU Nord-pas-de-Calais), Dominique PIENNE (FSU Picardie), Bernard GUEANT (FSU Picardie), Annabelle CROCHU (Solidaires Picardie), Tahar BEN REDJEB (Solidaires Picardie), Vincent DELRUE (Solidaires Nord-pas-de-Calais), Michel BOUREL (UNSA Nord-pas-de-Calais), Daniel SYLVESTRE (UNSA Picardie), Alexandra DEROSIERE (UNSA Picardie).

Excusés : Jean-Yves GRALL (ARS Nord-pas-de-Calais), Jean-Jacques POLLET (Académie de Lille), Bernard PINEAU (DRFIP Nord-pas-de-Calais), Sabine HOFFERER (DRAAF Nord-pas-de-Calais), Christophe SAGUEZ (CGT Picardie)

Ordre du jour :

- 1) Présentation des caractéristiques et enjeux de la future grande région – SGARs Nord-Pas-de-Calais et Picardie
- 2) Présentation des synthèses des diagnostics territoriaux par binôme de directeurs régionaux
* Temps d'échanges
- 3) Point d'avancement sur les dispositifs d'accompagnement RH
* Temps d'échanges
- 4) État d'avancement des travaux de préfiguration
* Temps d'échanges

Déclarations préalables des organisations syndicales (jointes)

Monsieur le Préfet CORDET

Le Nord-Pas-de-Calais - Picardie est la seule future grande région à avoir mis en place une réunion intermédiaire de l'instance de dialogue, à laquelle il accorde une grande importance, afin de permettre le dialogue entre les directions et les organisations syndicales.

Sur les aspects de concertation, Monsieur le Préfet CORDET rappelle qu'il existe des instances de concertation institutionnelles (CT) à côté de cette instance informelle et qu'elles doivent se tenir.

Monsieur le Préfet rappelle qu'il lui est demandé de présenter au Premier ministre des orientations et une proposition, c'est ensuite le gouvernement qui prendra les décisions.

Il partage l'objectif de défense du service public, avec un Etat stratège, resserré pour mettre en oeuvre des politiques diverses et qui soit le garant de la cohésion sociale.

L'État doit protéger ceux qui sont aujourd'hui les plus démunis, avec des politiques telles que la politique de

solidarité, politique de la ville, politique de soutien, etc. Elles ne sont pas faciles à mettre en œuvre mais c'est le rôle et la fierté de l'État.

Monsieur le Préfet CORDET remercie les organisations syndicales pour leurs contributions et les assure qu'il a bien compris leurs analyses.

- 1) **Présentation des caractéristiques et enjeux de la future grande région par Patrick DAVID et François COUDON (voir diaporama)**
- 2) **Présentation des synthèses des diagnostics territoriaux par binôme de directeurs (voir diaporama)**

Monsieur le Préfet CORDET informe l'assemblée que 40 instances de concertation se sont tenues dans les différentes directions régionales à titre officiel et propose de diffuser l'ensemble des présentations et la liste des comités techniques tenus. Il a souhaité fournir ainsi à l'instance une vision globale.

FO - André CLETY : Regrette que la présentation des directions régionales ait été aussi longue (2h00). Il aurait souhaité que cette instance informelle relève de la concertation, comme précisé dans le courrier de la DGAFP.

FO - Joël CANGE : Ont lieu un grand nombre de réunions d'information qui créent le trouble chez les agents, informés de scénarios discutés en CODIR. Ce n'est pas de la concertation mais de l'information. Il souhaite que les représentants du personnel puissent faire évoluer les scénarios. La finalisation de ces scénarios ayant lieu dans quelques jours, la concertation et la négociation ne seront pas possibles (beaucoup d'informations et peu de concertation). Cependant, il n'y a aucune information concernant le nombre de personnes qui vont subir des mobilités géographiques ou fonctionnelles. Le nombre de mobilités sera important, ce qui est très anxiogène pour les personnels.

Monsieur le Préfet CORDET : Les mobilités dont les organisations syndicales parlent ne sont pas arrêtées. Il y a une discussion qui se poursuit en interne au sein de chacune des directions. C'est à l'issue des travaux que la proposition sera établie et permettra alors d'évaluer les mobilités nécessaires, sachant qu'il faudra distinguer entre mobilités géographiques et fonctionnelles. Le processus de consultation lui-même commencera à l'issue du choix définitif du gouvernement.

Solidaires – Tahar BEN REDJEB : Déploie de n'avoir pu intervenir après chaque présentation des directions régionales. Ce sont essentiellement les représentants du Nord-Pas-de-Calais qui se sont exprimés. Faut-il y voir un signe ?

Monsieur le Préfet CORDET : Demande à ce qu'il n'y ait pas de conclusions hâtives. Les choix gouvernementaux n'ont pas été faits. Ce sont des hypothèses de travail qui ont été présentées.

Solidaires – Tahar BEN REDJEB : Depuis le début du mois de juin, des macro-organigrammes ont circulé sans être portés à la connaissance de bon nombre d'agents des directions régionales.

Monsieur le Préfet CORDET : Aucun organigramme n'a été arrêté. Ce ne sont que des propositions avec des échanges entre niveau régional et central pour établir des macro-organigrammes.

Solidaires – Tahar BEN REDJEB : Même si les macro-organigrammes ne sont que des projets, ils auraient dû être portés à la connaissance des agents. Il existe des différences de traitement entre les directions régionales concernant la transmission de ce type d'information.

Concernant les présentations des directions régionales, dans aucune des diapositives n'ont été présentés clairement les effectifs concernés par des mobilités éventuelles.

Sur la mise en concurrence des agents entre le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie, il y a une approche différente de la fusion selon que l'on se situe dans l'une ou l'autre des régions.

Concernant le dialogue social, ce n'est pas la même vision que l'on se situe du côté des directions régionales ou des organisations syndicales. Toutes les instances n'ont eu que de l'information, sans aucune concertation possible. Les agents ont le sentiment de ne pas être maîtres de leur destin. Aucun véritable dialogue social n'a été engagé.

FSU – Gilles SURPLIE : à l'Education nationale le projet s'est accéléré ces dernières semaines autour de la fusion des deux académies. Il n'est pas possible de soutenir une telle décision. Pour gagner en efficacité, il faut mettre en place des CT communs, inter-académiques.

Catherine VIEILLARD - Académie de Lille : A l'Education nationale il y a un décalage de deux mois par

rapport aux autres travaux engagés, les discussions sont en cours. Pour le moment aucun CT inter-académique n'est prévu car ceux-ci ne pourraient être qu'informels. Jusqu'au mois de juillet, on va aussi loin que possible au sein des instances et des points d'information ont lieu lors des CT et des CHSCT. A partir du mois de septembre, une concertation aura lieu tous les mois jusqu'à la fin de l'année sur de véritables projets.

FO – André CLETY : Concernant les documents, aucun n'a été communiqué avant les réunions ce qui crée des situations anxiogènes.

Monsieur le Préfet CORDET : Précise que communiquer des documents brouillons non validés pourrait être encore plus anxiogène. Il faut travailler dans l'ordre et la cohérence.

UNSA - Daniel SYLVESTRE : Personne ne parle des personnes en situation de handicap et du chômage.

Monsieur le Préfet CORDET : Ces sujets font partie des politiques publiques menées sur chacun des territoires. La DIRECCTE complétera ces aspects.

Solidaires - Annabelle CHROCHU : en termes de dialogue social il existe deux instances : celle-ci et les CT dans chaque direction. Au niveau des CT, l'important est de pouvoir échanger avec les agents. Ce qui n'est pas le cas actuellement puisqu'il n'y a que très peu de communication. Les documents qui ne sont pas communicables devraient peut-être l'être, car sans information il n'y a pas de dialogue social. Dénonce le fait qu'en CT sera présenté un projet définitif, ni amendable, ni discutable.

3) Présentation des mesures d'accompagnement RH nationales et locales par Anne-Lorraine LATRAYE (voir diaporama)

Monsieur le Préfet CORDET remercie l'ensemble des participants et clôt la séance.